

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT
DU JURA**Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :**19 septembre 2018**

et qu'elle a été faite le

19 septembre 2018Que le nombre des membres en
exercice est de : 44**Présents : 32****Absents suppléés : 3****Absents excusés : 9**Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales**Délibération n°
DCC2018_09_152****Objet :**Modification de la durée
hebdomadaire de 3 postes dans le
cadre d'emploi des adjoints
d'animation territoriaux à temps non-
complet**COMMUNAUTE DE COMI**
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**EXTRAIT***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***Séance du mercredi 26 septembre 2018**

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-huit, le 26 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des
fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la
présidence de M. Gêrôme FASSENET.**Présents : Brans : M. Michel ECARNOT Courtfontaine : M. Jean-
Noël ARNOULD Dampierre : M. Grégoire DURANT, M. Christophe
FERRAND, Mme Joss BERNARD, Mme Josette PAILLARD
Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. Jean-Luc HUDRY
Fraisans : M. Christian GIROD, Mme Christine MAUFFREY
Gendrey : M. Pierre ROUX La Barre : M. Philippe GIMBERT
Louvange : M. Gêrôme FASSENET Montepain : M. Luc BEJEAN
Montmirey-le-Château : Mme Monique VUILLEMIN Offlanges : M.
Marc BARBIER Orchamps : M. Christian RICHARD, M. Régis
CHOPIN Ougney : M. Eric CHAPUIS Pagny : M. Michel GANET
Petit-Mercey : M. Rémy MARTIN Ranchot : M. Eric MONTIGNON
Rans : M. Stéphane MONTRELAY Romain : Mme Nathalie RUDE
Rouffange : M. Didier TISSOT Salans : M. Philippe SMAGGHE
Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO
Serre les Moulrières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic
DUVERNOIS Thervay : Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES
Vitreaux : M. Alain GOMOT****Suppléés : La Bretenière : M. Jean-Pierre VOUAUX Montmirey-la-
Ville : M. Christian MIGNOT Our : M. Jacques LEFEVRE****Absents excusés : Dammartin Marpain : M. Jean-Louis ESPUCHE
Evans : M. Hervé BOUVERESSE Fraisans : M. Sébastien HENGY,
Mme Martine VERMOT-DESROCHES Mutigny : Mme Christine
LECOMTE Orchamps : M. Denis JEUNET, Mme Jessica RAMEL
Plumont : M. Michel GREMAUX Salans : Mme Stéphanie DREZET****Secrétaire de séance : M. Claude TERON****Procurations de vote :*****Mandants* : M. Sébastien HENGY (FRAISANS) Mme Martine
VERMOT DESROCHES (FRAISANS) Mme Christine LECOMTE
(MUTIGNEY) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) Mme Jessica RAMEL
(ORCHAMPS) Mme Stéphanie DREZET (SALANS)*****Mandataires* : M. Christian GIROD (FRAISANS) Mme Christine
MAUFFREY (FRAISANS) Mme Monique VUILLEMIN (MONTMIREY-
LE-CHATEAU) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Régis
CHOPIN (ORCHAMPS) M. Philippe SMAGGHE (SALANS)*****Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h15 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.***

MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE 3 POSTES D'EMPLOI DES ADJOINTS D'ANIMATION TERRITORIAUX A TEMPS NON-COMPLET

Augmentation de la durée hebdomadaire

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Considérant la délibération n° DCC2018_07_107 en date 11 juillet 2018 relative à la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux à temps non-complet à raison de 23,34h hebdomadaire ;

Considérant la délibération n° DCC2018_07_099 en date 11 juillet 2018 relative à la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux à temps non-complet à raison de 29,05h hebdomadaire ;

Considérant la délibération n° DCC2018_07_092 en date 11 juillet 2018 relative à la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux à temps non-complet à raison de 19,41h hebdomadaire ;

Considérant qu'il convient d'augmenter la durée hebdomadaire de ces 3 postes pour nécessité de service comme suit :

- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 23h34 hebdomadaire : augmentation de la durée hebdomadaire à 23h35 hebdomadaire ;
- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 29h05 hebdomadaire : augmentation de la durée hebdomadaire à 31h54 hebdomadaire ;
- 1 poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 19h41 hebdomadaire : augmentation de la durée hebdomadaire à 20h97 hebdomadaire.

Considérant l'acceptation des agents ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 12 septembre 2018 ;

Vu le tableau des effectifs ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **se prononce favorablement sur les modifications de la durée hebdomadaire de ces 3 postes ;**
- **modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.**

Les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses au budget primitif 2018.

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérome FASSET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0